

République française
Département de l'Hérault

Numéro
2023-74

DELIBERATION DU SYNDICAT CENTRE HERAULT
SEANCE DU 28 JUIN 2023

Présents	11
Votants	12
Pour	12
Contre	0
Abstention	0

Date de convocation : 22 juin 2023

L'an Deux mille vingt-trois et le 28 juin, le Comité Syndical régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **M. Olivier BERNARDI**, Président.

Présents : Mme Isabelle SILHOL, M. Francis BARDEAU, M. Jean Luc REQUI, M. Daniel VALETTE, M. Jean François SOTO, Mme Véronique NEIL, M. Martine BONNET, Mme Sophie COSTEAU, M. Bertrand ALEIX, Mme Danièle JOSEPH,

Absents excusés: M. Claude REVEL, M. Ludovic CROS, M. Daniel FABRE, Mme Marie Hélène SANCHEZ, M Serge DIDELET, Mme Isabelle LE GOFF, M. Jean TRINQUIER, M. Frédéric ROIG, Mme Isabelle PERIGAULT, M. José MARTINEZ, M. Daniel REQUIRAND, M. Grégory BRO, M. David CABLAT

Pouvoir: M. Claude REVEL à Mme Isabelle SILHOL

Secrétaire de séance : Mme Véronique NEIL

Objet : Compte rendu par le Président des décisions prises par délégation du Comité Syndical

Vu la délibération du 06 août 2020, visée par la Préfecture le 12 août 2020, conférant au Président l'ensemble des délégations prévus à l'article L.5211-10 du code général des collectivités générales,

Vu l'article L.5211-6 à L.5211-10 du code général des collectivités générales, qui impose au Président de rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Comité, des décisions prises en vertu de la délégation qu'il a reçu de ce dernier,

Le Comité Syndical à l'unanimité des membres présents

PREND ACTE des décisions suivantes, intervenues en application des délégations consenties par le Comité Syndical:

N° Décision	Nom de l'entreprise/ Organisme	Objet	Montant TTC
2023-54	SULO France SAS	Attribution du lot 1 – Fourniture de colonnes métalliques flux OM, EMR, papier, verre	Cf. BPU
2023-55	DEVENSY	Contrat relatif à l'Assistance au Maintien en Condition de Sécurité (AMCS) avec DEVENSYS	pour un montant total de 13 790 € HT
2023-56	EARL LA FERME DU DOLMEN	Convention relative à la collecte des déchets en colonnes d'apport volontaire (Accès particuliers à des voies privées fermées à la circulation publique, par des véhicules de collecte)	Cf. modalités techniques et financières

2023-69	SYNDICAT HERAULT	CENTRE	Actualisation des tarifs généraux et des prestations de service du Syndicat Centre Hérault à compter du 01 septembre 2023	Cf. grille tarifaire
2023-70	SYNDICAT HERAULT	CENTRE	Actualisation des tarifs généraux et des prestations de service du Syndicat Centre Hérault à compter du 01 janvier 2024	Cf. grille tarifaire

Fait et délibéré les jours, mois et an susdit
Pour extrait conforme au registre des délibérations

Le Président du Syndicat Centre Hérault
Olivier BERNARDI



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois, à compter de sa publication

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le : .../.../2023
et publié ou notifié le : .../.../2023